



**LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
Addis-Abeba (Éthiopie), 3-4 septembre 2018
COMMUNIQUÉ FINAL**

Introduction

La Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA16-25) identifie l'éducation pré-scolaire comme étant un sous secteur négligé qui mérite une attention particulière. Cette Stratégie (CESA 16-25) indique clairement que le développement de la petite enfance est le pilier de tout futur apprentissage et le relève comme la prochaine frontière si l'Afrique doit réaliser un enseignement et une formation de qualité.

La réunion a permis de rassembler des représentants des États membres, des Communautés économiques régionales (CER) et des principales parties prenantes à l'éducation et au développement de la petite enfance dans le but de lancer le Groupe de travail sur l'éducation et le développement de la petite enfance. Le mandat de ce Groupe a fait l'objet d'un examen. Il a été établi une cartographie des activités en cours liées à l'éducation et au développement de la petite enfance. Par ailleurs, il a été examiné la feuille de route de ce Groupe de travail. Le mandat, le plan de travail et la structure organisationnelle ont été validés. Les représentants des États membres ont fait des exposés sur l'état de l'éducation et du développement de la petite enfance dans leurs pays respectifs, alors que, de leur côté, les partenaires ont fait des communications sur les moyens par lesquels ils pourront contribuer de manière substantielle aux activités de ce groupe.

Structure organisationnelle

- Présidence: Commission de l'Union africaine
- Co-présidence: Ministère de l'Éducation de Maurice/ Coordinateur ADEA-PQIP- DPE¹
- Co-coordination du Groupe: Réseau africain pour le développement de la petite enfance (AfECN)

¹ Pôle de qualité inter pays (PQIP), Association pour le développement de l'enseignement en Afrique (ADEA), développement de la petite enfance (DPE)

- Composition du Groupe: États membres, Communautés économiques régionales, organisations continentales, organisations de la société civile, organismes de recherche, institutions de recherche, instituts de formation, Agences des Nations Unies, partenaires au développement et autres principales parties prenantes.
- Des groupes de travail seront créés afin de soutenir la réalisation de chaque objectif du Groupe de travail sur l'éducation et le développement de la petite enfance.
- Un comité technique sera convoqué au terme des consultations. Il sera composé des États membres, des CER et des présidents des groupes de travail.

Plan de travail

Affirmant la nécessité d'intensifier l'action dans le cadre du renforcement des fondements de l'apprentissage et du développement préscolaires, les États membres de l'UA et les membres présents ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'action. Étant donné que l'Afrique est disposée à mettre en œuvre la CESA 2016-2025, le Groupe de travail sur le développement de la petite enfance est chargé d'intensifier l'œuvre de l'ensemble des partenaires pour servir de base au plaidoyer.

Dans la perspective de la réalisation de cet objectif, les membres ont décidé des activités spécifiques pour lesquelles le Groupe devrait rendre compte. Ceci a été réalisé par rapport à chaque résultat en matière de l'éducation et du développement de la petite enfance, notamment :

1. l'amélioration de la politique en matière de plaidoyer et de communication ;
2. l'intensification de l'action pour faciliter l'accès aux programmes et services de qualité pour l'éducation et du développement de la petite enfance ;
3. l'amélioration des systèmes, programmes et services de l'éducation et du développement de la petite enfance ;
4. le renforcement de la gouvernance et l'obligation redditionnelle ;
5. l'amélioration de la production de la recherche, la documentation et la dissémination ;
6. le renforcement du partenariat et de la collaboration entre l'ensemble des principales parties prenantes, en particulier les acteurs étatiques et non étatiques.

Groupes de travail

Six groupes thématiques de travail ont été constitués à cet égard. Chaque membre s'est engagé volontairement à prendre part aux activités d'un groupe de travail donné.

Recensement des activités

Chaque État membre a procédé au recensement des activités liées aux résultats du Groupe sur l'éducation et le développement de la petite enfance. Des membres ont également mis en lumière le travail accompli par d'autres organisations qui n'étaient pas présentes.

Feuille de route

Des discussions préliminaires ont été menées sur la feuille de route et deux événements clés de promotion ont été identifiés. Ils sont notamment la prochaine réunion sur le salon de l'innovation du système éducatif qui se tiendra du 4 au 6 octobre 2018 à Dakar (Sénégal), et la Conférence internationale sur la petite enfance, prévue à Nairobi, du 16 au 19 octobre 2018. Par ailleurs, il a été convenu qu'il soit organisé une réunion du comité technique à Maurice, en novembre 2018.

Principales recommandations adressées aux États membres

- Promouvoir des programmes complets étant donné que les 1000 premiers jours sont essentiels pour jeter des bases solides de l'apprentissage continu.
- Privilégier une vision globale du développement; renforcer la collaboration multisectorielle au niveau régional, et plaider en faveur d'une meilleure coordination multisectorielle nationale.
- Mettre l'accent sur le rôle essentiel joué par les parents et d'autres personnes qui ont la charge de l'enfant en tant que premiers éducateurs de l'enfant.
- Faire un plaidoyer de haut niveau en faveur du renforcement de l'engagement politique et du leadership.
- Intensifier l'action visant à soutenir l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques.
- Mener une campagne pour l'accès aux services de qualité, particulièrement pour les enfants qui sont vulnérables en raison de la pauvreté, de la maladie ou des conflits, ainsi que pour les enfants ayant des besoins particuliers.

- Plaider pour le renforcement des capacités des professionnels en matière d'utilisation des centres axés sur l'enfant et les pratiques propices au développement, en particulier l'apprentissage par le jeu.
- Intensifier l'action pour de meilleures conditions de travail du personnel chargé de l'éducation et du développement de la petite enfance.
- Promouvoir le développement du matériel pédagogique et récréatif à partir des matériaux locaux peu onéreux.
- Privilégier le plaidoyer pour le financement et l'allocation de ressources adéquates dans le cadre de l'élaboration de programmes durables.
- Examiner les programmes pour l'éducation et le développement de la petite enfance en cours, avec un accent particulier sur la promotion des pratiques pertinentes par les États membres et autres parties prenantes.
- Renforcer le partenariat avec les autres partenaires, dont la Banque africaine de développement, le Département pour le développement international (DFID), l'Union européenne (UE), le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et la Banque mondiale.

Nom officiel du Groupe

Éducation et développement de la petite enfance – ECED a été adopté comme nom et sigle officiels du Groupe

Le Groupe sur l'éducation et le développement de la petite enfance a été officiellement lancé.

Addis-Abeba (Éthiopie), le 4 septembre 2018